

QUESTION DE SYNTHÈSE

THÈME : Mobilité sociale et origine sociale

1 - TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 pts)

- Q1 - Calculez la part des fils d'agriculteurs dans le total des hommes âgés de 40 à 59 ans (Doc. 1) (1 pt)
 Q2 - Faites une phrase avec les données en caractère gras en caractère gras (Doc. 1) (1 pt)
 Q3 - A l'aide de calculs appropriés montrez l'importance de la *mobilité structurelle* (Doc. 1) (1 pt)
 Q4 - Quelles sont ses caractéristiques de la *mobilité nette* ? (Doc 2) (2 pts)
 Q5 - En utilisant les données du document 1, illustrez la première phrase soulignée (Doc. 3) (1 pt)
 Q6 - Expliquez la deuxième phrase soulignée du document 3 (2 pts)
 Q7 - Expliquez la troisième phrase soulignée du document 3 (2 pts).

2 - QUESTION DE SYNTHÈSE

Après avoir analysé les caractéristiques de la mobilité sociale, vous montrerez en quoi la CSP d'origine est un facteur de reproduction sociale.

3 - DOCUMENTS

DOCUMENT 1 - Les destinées sociales (fils âgés de 40 à 59 ans : en % et en milliers)

CSP du fils CSP du père	Agriculteur exploitant	Artisan, commerçant	cadre supérieur	profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Total en %	Total en milliers
Agriculteur exploitant	25	8	10	14	8	35	100	1 049
Artisan, Commerçant	2	29	22	20	7	20	100	831
Cadre supérieur	0	11	53	21	8	7	100	503
Profession inter...	1	9	35	30	10	15	100	634
Employé	0	8	22	32	11	27	100	667
Ouvrier	1	9	10	24	11	45	100	2 338
Total en %	5	12	19	23	9	32	100	
Total en milliers	300	690	1.155	1.398	568	1.911		6 022

(Source : INSEE, Enquête FQP, 1993)

DOCUMENT 2 -

En fait, sur les vingt dernières années, la mobilité observée ne se réduit pas à la mobilité structurelle. [il y a donc] une certaine fluidité entre générations, en plus des changements rendus nécessaires par l'évolution économique. L'existence d'une certaine mobilité nette confirme l'idée, déjà perceptible à la lecture des tables de mobilité, d'un léger "assouplissement" de la société française pendant la période. Mais cet "assouplissement" ne concerne que certaines catégories sociales : ouvriers, salariés agricoles, artisans-petits commerçants, industriels-gros commerçants, professions libérales. Pour ces catégories, la tendance à l'immobilité est moins importante qu'en 1953 et elle a diminué au-delà de ce que lui imposait l'évolution de la structure sociale. Mais s'il semble acquis que le volume des changements de position sociale, de père en fils, se soit amplifié, l'orientation de ces mouvements a peu changé. Les changements de catégories sociales restent majoritairement des trajets courts.

(Source : M.Duru, *Alternatives économiques*, juin 1988)

DOCUMENT 3 -

[Les] enquêtes de démographie scolaire se développent et concluent à la nécessité de former de plus en plus d'élèves. En effet, le développement économique demande une qualification plus grande et une formation professionnelle plus poussée.

Si l'espérance à l'entrée en sixième d'obtenir le baccalauréat augmente fortement, les inégalités entre CSP se maintiennent.

Comment l'école reproduit-elle les inégalités sociales ? Pour Bourdieu et Passeron, l'école participe au renouvellement de la culture dominante comme culture légitime. L'enseignement est particulièrement bien adapté à ceux qui disposent de "l'héritage culturel" adéquat : maniement de la langue, savoirs [...].

L'école peut-elle avoir un autre effet ? Les faits constatés en matière d'éducation : le choix des filières, la réussite,...résultent de l'agrégation de multiples décisions individuelles au sein de l'espace social défini par l'école. Les motivations des individus, leurs attentes et leurs décisions sont distinctes suivant la catégorie sociale.

Dans les milieux populaires, l'obstacle n'est pas le coût des formations, mais plutôt l'idée que la scolarisation n'est pas toujours utile. Ainsi financer une formation de coiffeuse paraît rentable puisque c'est un métier.

(Source : C.Rebière, *Ecoflash*, Janvier 1993)

MOBILITÉ ET ORIGINE SOCIALE

Introduction :

Amorce = En décidant d'augmenter le nombre de bourses aux étudiants d'origine modeste, le gouvernement Jospin se conforme à l'idéal méritocratique. L'égalité des chances promises à tous est un élément essentiel du consensus social. En donnant à penser que chacun a sa chance, l'État contribue à rendre légitime la hiérarchie sociale.

Problématique = Ces efforts de démocratisation de la société l'ont-ils rendus plus fluide ? Tous les individus ont-ils les mêmes chances, dès leur naissance, de changer de position sociale au cours de leur vie (*mobilité verticale intragénérationnelle*) ou par rapport à celle de leurs parents (*mobilité verticale intergénérationnelle*) ? Comment peut-on expliquer que cette mobilité ne soit pas parfaite dans une société qui se veut égalitaire ?

Annonce du plan = Après avoir déterminé les caractéristiques de la mobilité sociale en France, nous montrerons que de nombreux facteurs s'opposent à une mobilité parfaite.

1 - UNE MOBILITÉ SOCIALE CONTRAINTE ET LIMITÉE

Phrase introductive = Au premier abord, la société française semble de plus en plus mobile. Ainsi, 1/4 seulement des fils d'agriculteurs, qui représentaient 17,4% des fils 40-59 ans en 1993, ont retrouvé la profession du père. Plus d'1/3 sont devenus ouvriers et 1/4 ont grimpé dans les catégories de cadres moyens et supérieurs (**Q1, Doc 1**). De même, en 1970, 5,5% des fils d'ouvriers entre 45 et 59 ans étaient cadres. En 1995, ils sont 12% à l'être. Mais de quelle mobilité s'agit-elle ?

- Une partie de cette mobilité est due aux transformations de la structure des emplois (*mobilité structurelle*). Ainsi, 17,4% des hommes de 40-59 ans en 1993 avaient un père agriculteur mais 5% seulement étaient agriculteurs eux-mêmes. Tous les fils d'agriculteurs ne pouvaient prétendre le devenir à leur tour car le nombre d'agriculteurs a été divisé par 3 en une génération. Ils ont été contraints de trouver un emploi ailleurs (**Q3, Doc 1**). De même, tous les fils de cadres n'auraient pas suffi à remplir tous les postes de cadres dont le nombre a doublé en une génération sous l'influence du progrès technique. Les cadres ont été contraints de recruter ailleurs (**Q5, Doc 1, 3**).
- L'autre partie de cette mobilité est qualifiée de *mobilité nette*. Elle est égale à la mobilité brute moins la mobilité structurelle. En 1993, 65,5% des hommes de 40-59 ans avaient changé de position sociale par rapport à leur père (100 - calculs des immobiles sur la diagonale). 23,5% l'avaient fait contraint et forcé par la modification de la structure des emplois (calcul de la différence positive des marges). 42% ont donc monté ou descendu la hiérarchie sociale par leur propre mérite (**Q3, Doc 1**).
- Cependant, cette mobilité nette est plus limitée qu'il n'y paraît. D'une part, elle concerne essentiellement les classes moyennes. 1/3 des fils de professions intermédiaires deviennent cadres et 1/4 descendent dans les catégories d'ouvriers et d'employés. D'autre part, les trajets de mobilité sont souvent des *trajets courts*. Les fils d'employé ont une plus forte probabilité de monter dans la catégorie la plus proche, celle des professions intermédiaires (32%) que dans celle des cadres (22%). Les fils de cadres "tombent" plus fréquemment dans la catégorie professions intermédiaires (21%) que dans la catégorie ouvrier (7%) (**Q4, Doc 2**). Enfin, la *reproduction sociale* reste forte aux extrêmes de la hiérarchie sociale. 53% des fils de cadres le sont à 40-59 ans et 45% des fils d'ouvriers le sont à leur tour au même âge (**Q2, Doc 1**).

Conclusion partielle = La société française, comme toute société démocratique, est une société fluide. Cependant, cette fluidité est limitée car elle peut être contrainte et ne se faire que dans des métiers proches. Comment expliquer cette *viscosité sociale* ?

2 - CAR L'ORIGINE SOCIALE PÈSE TOUJOURS SUR LA DESTINÉE SOCIALE

Phrase introductive = On peut aborder le problème de la reproduction sociale de deux points de vue. Soit, on considère que les contraintes sociales s'imposent à l'individu et sont déterminantes dans leur comportement (*holisme*). Soit, on considère que les acteurs, même si leur rationalité est sous contrainte, ont une certaine marge dans leur jeu (*individualisme méthodologique*).

- Pierre Bourdieu (*Les héritiers* 1964, *La reproduction* 1970) s'inscrit dans le premier courant. La famille et l'École sont les premiers responsables de l'immobilité sociale. Les familles disposent d'un volume et d'une structure de capitaux différents. Les cadres ont plus de patrimoine et de revenus (capital économique), plus de diplôme (capital culturel) et de relations sociales (capital social) que les ouvriers. D'autre part, les industriels ont plus de capital économique que de capital culturel alors que les professeurs se situent dans la situation inverse. Les familles vont investir ces capitaux dans les champs économiques et scolaires. Les enfants de commerçants ou d'industriels vont pouvoir hériter de l'entreprise du père. Mais, de nos jours cela ne suffit plus. L'économie exige du personnel formé et l'École est devenue le champ principal de la mobilité. Or, la réussite scolaire est fortement corrélée à l'origine sociale. D'une part, les familles de cadres, qui disposent de capitaux, peuvent choisir les bons lycées, les bonnes filières, des cours particuliers, le privé, les cours particuliers pour la réussite de leurs enfants. D'autre part, elles ont transmis, au moment de la socialisation, un *habitus de classe*, qui facilite l'acceptation de la contrainte scolaire. Enfin, l'École valorise la culture dominante qui est présentée comme la seule culture digne d'un enseignement. Ce faisant, elle l'impose aux enfants de milieux populaires et la fait reconnaître comme légitime alors qu'ils en sont très éloignés (**Q5, Q6, Doc 3**).
- Raymond Boudon (*L'inégalité des chances*, 1973) appartient au deuxième courant. Les individus se livrent à un calcul rationnel entre le coût et les avantages de la poursuite des études. Or, pour les milieux populaires, l'obtention d'un métier qualifié est un grand avantage. En revanche, la poursuite d'études générales longues apparaît coûteuse économiquement et psychologiquement (la culture scolaire éloigne peu à peu les enfants d'ouvriers de leurs parents). Ces milieux vont donc privilégier, au moment de l'orientation, les filières courtes et professionnelles alors que les milieux aisés font le calcul inverse. Les milieux populaires sont d'autant plus fondés à le faire que la poursuite des études a des *effets pervers* (dévalorisation des diplômes) et des *effets de dominance* (à diplôme égal, un enfant de cadre s'en sort mieux qu'un enfant d'ouvrier). La reproduction sociale n'est pas le fruit des contraintes sociales mais de la décision des acteurs rationnellement fondée (**Q7, Doc 3**).

Conclusion :

Rappel de la démonstration = La société démocratique se doit de favoriser la mobilité sociale. La société française paraît ainsi de plus en plus fluide. Cependant, cette fluidité cache des phénomènes de reproduction sociale.

Ouverture = La *mobilité* est difficile à mesurer car la hiérarchie sociale évolue au cours du temps. Peut-on considérer qu'un fils d'ouvrier, qui accède de nos jours à un métier d'employé ou de cadre moyen, a connu une forte mobilité ascendante, comme cela aurait été le cas au XIXe siècle ?

